



Réunion de Quartier

14 décembre 2015

Centre

Lancés dès l'automne 2014 les réunions de quartier ont pour objectif de favoriser le dialogue entre les élus et les Raincéens. Elles permettent d'évoquer les grands sujets affectant chacun des 4 secteurs qui découpent Le Raincy.

Urbanisme

• L'Ermitage, ancienne maison de retraite

Pendant près de six semaines, 1505 Raincéens ont soutenu le Maire dans son opposition à la réquisition qui s'appuyait sur les problèmes de sécurité incendie et les risques liés à la présence d'amiante mais aussi le risque encouru sur le traitement du dossier concernant le legs Valère Lefebvre.

Les représentants de la Ville ont eu, au total, 21 rendez-vous avec l'Etat et ses différents services. Le projet de réquisition du site a finalement été abandonné.

• Avenir de l'ancien hôpital Valère Lefebvre

La volonté de la Ville est de créer un EHPAD sur site avec un espace pour les malades d'Alzheimer et un espace de passage pour les personnes âgées.

Dès le mois d'avril 2014, le Maire a saisi le TGI pour la révision du legs de M. Valère Lefebvre. La clôture de l'instruction a eu lieu et la Ville attend le jugement.

Il souligne que sur les 39 ayants droit de M. Valère Lefebvre, 2 ont introduit un recours contre la demande de révision faite par la Ville.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucune ouverture de lit en Seine-Saint-Denis pour la réalisation d'un EHPAD. Il faut récupérer des lits dans des structures existantes pour les transférer au Raincy. Roger Bodin est en contact permanent avec le Conseil Départemental mais tout cela prend du temps.

Si le dossier avait été traité en 2005/2006 comme il aurait dû, la Ville aurait aujourd'hui une maison de retraite.

• Ancien Collège Jean-Baptiste Corot

Un long métrage y a été tourné cet automne, avec un bénéfice au profit de la Caisse des Écoles de 20 000 euros. Une étude est menée par un cabinet pour préparer l'installation d'entreprises, de parkings permettant de désengorger le quartier de la sous-préfecture et éventuellement d'une vingtaine de logements. Le projet d'installation d'un hôtel 3 étoiles n'est pas préconisé. Une proposition d'installation d'une maison de retraite privée est également à l'étude.

• Ancien commissariat

M. le Maire explique que l'installation de réfugiés a été évitée en juin dernier grâce à l'action de la Ville. Il s'agit d'un terrain inscrit sur la « liste Dufloy » donc réservé pour du logement social. Ce n'est pas la volonté du Raincy ni celle de Villemomble (807 m² sont sur Le Raincy et 2 869 m² sur Villemomble) qui travaillent à y installer une entreprise. Cette société a 50 emplois permanents et 150 rattachés.

Le Préfet est favorable à ce projet mais a précisé que la Ville devrait en effectuer le portage.

Le Maire de Villemomble y est également favorable.

En attendant et pendant quelques mois, ce site pourrait accueillir une structure sociale déjà existante au Raincy et qui a besoin d'espace pendant les travaux effectués sur son emplacement.

• Ancienne gendarmerie

Depuis décembre 2012, l'Etat a confié à l'association Aurore le soin d'accueillir sur ce site des familles sans domicile avec l'objectif qu'elles ne restent pas plus de 6 mois. Jean-Michel Genestier souhaite réhabiliter le bâtiment pour en faire des logements de meilleur standing. Il faut noter qu'actuellement les logements occupés à titre temporaire ne sont pas comptabilisés dans les quotas du logement aidé.

• Ancienne Poste

L'immeuble a été préempté par la Ville et cette préemption a été attaquée par le marchand de biens au Tribunal Administratif. La Ville a perdu en 1^{ère} instance et attend le jugement de la Cour Administrative d'Appel.

Le projet pour ce site est de quelques logements et activités commerciales tout en préservant la façade.

• Cour de la Gare

M. le Maire rappelle que c'est un sujet qui traîne depuis des années sans avoir été mis en œuvre par son prédécesseur.

Le projet est désormais finalisé et les travaux seront effectués au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Le STIF a donné son accord à la demande de

subvention de la Ville et les travaux seront financés à hauteur de 75 % de leur coût global.

La principale modification sera le changement de circulation des bus qui n'emprunteront plus l'allée Victor Hugo pour aller à la gare mais tourneront directement à gauche, depuis l'avenue de la Résistance, vers la cour de la gare. La dépose des passagers s'effectuera devant l'entrée de la gare pour apporter toute la sécurité nécessaire à leur descente des bus.

M. le Maire précise que des essais ont été effectués, notamment de nuit, et qu'ils se sont bien déroulés.

Ces mesures sont de nature à générer des économies puisque le trafic des bus diminuera ainsi de 7 000 km, donc économie d'énergie et diminution des sources de pollution atmosphérique.

Sur le plan de la voirie, l'avenue de la Résistance comportera 3 voies entre le Rond-Point du Général de Gaulle et la gare pour apporter davantage de fluidité à la circulation.

Ces travaux tiennent également le plus grand compte des cheminements de piétons, lesquels sont davantage sécurisés. Le nouveau parking de 159 places ouvrira en mai prochain avec 80% des places louées en semaine.

● **8 allée Gambetta**

L'immeuble sera détruit pendant l'été 2016.

● **36 allée Gambetta**

Le projet du promoteur immobilier était trop dense, le permis de construire a été refusé.

● **Angle Gambetta/Résistance**

France Télécom n'utilise plus ce bâtiment qui lui appartient mais un central téléphonique occupe le sous-sol. Trois promoteurs ont présenté des projets mais aucun ne répondait aux souhaits de la Ville qui prône la réhabilitation.

● **10/12 Allée Nicolas Carnot**

C'est un chantier qui n'est pas respectueux des règles de sécurité. Les élus et les services municipaux sont très régulièrement sur place pour rappeler au promoteur et au maître d'œuvre la réglementation.

● **Angle allée du Rocher/ allée de l'Ermitage**

Le propriétaire n'a plus les moyens de poursuivre le chantier. La Ville va rencontrer le propriétaire pour l'inciter à trouver une solution.

● **116 avenue Thiers**

Il est de la responsabilité du propriétaire d'intervenir sur ce bâtiment qui menace de s'écrouler et qui présente un réel danger pour les riverains. Plusieurs interventions ont été faites par la Mairie, restées sans réponse à ce jour.

Bien vivre ensemble

● **Mesures suite aux attentats du 13 novembre**

La Police Municipale est présente devant les écoles ainsi que les équipements publics et la Ville a missionné une société de sécurité pour compléter sur les différents secteurs, pendant 3 semaines. La Police Municipale prend également contact avec les commerçants.

M. le Maire a obtenu du Préfet la présence de militaires sur le territoire communal ; il ne s'agit pas d'effrayer mais c'est une mesure complémentaire pour la sécurité des Raincéens. Les habitants peuvent être assurés que la Ville met tout en œuvre pour une sécurité maximale. L'Hôtel de Ville a été éclairé en bleu blanc rouge.

● **Police municipale**

Elle est en cours de réorganisation avec l'arrivée d'une nouvelle responsable et de nouveaux agents.

● **Cambriolages et sécurité**

Les images de vidéosurveillance sont désormais conservées 30 jours afin de laisser le temps aux enquêtes de se dérouler.

Il ne faut pas hésiter à appeler la Police

Municipale.

Le numéro de téléphone du nouveau commissariat est disponible sur le site de la ville dans « Les numéros d'urgence ».

● **Passage d'individus se faisant passer pour des éboueurs**

Il faut rappeler les règles de prudence : prendre soin de demander les cartes professionnelles, s'informer auprès de la police ou de la mairie. Une campagne de sensibilisation avait été menée début 2015 sur les vols à la fausse qualité, il conviendra de la renouveler.

● **Nuisance des ferrailleurs lors des encombrants**

Deux opérations de la Police Nationale ont été menées pour peser les véhicules des ferrailleurs sur le rond-point Thiers. Ces opérations ont permis l'envoi à la fourrière de nombreux véhicules en surcharge ou non conformes à la réglementation.

● **Les caméras de vidéosurveillance**

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, ces caméras de vidéo protection ont

été mises en service. Il faut aussi rénover le parc de caméras et le développer. Six nouvelles caméras vont être installées dans la ville (Gambetta, Plateau et Parc Maunoury) et compléteront le parc actuel de 22 appareils.

Un projet d'installation de caméras infrarouges dans les cimetières pour éviter les intrusions et les vols sur les sépultures est à l'étude.

Le prix d'une caméra est de 15 000 euros en investissement.

● **Stationnement**

Alterné : Une étude pour revoir dans son ensemble le plan de circulation et de stationnement va être lancée. Elle sera menée sur environ quatre mois.

Modernisation des horodateurs : La Ville est en contact avec Pay by phone pour une étude du coût de ce système de paiement.

Tarif : les riverains de l'allée Théophile Binet souhaitent qu'il passe de rouge à jaune.

● **Conduite des bus**

Jean-Michel Genestier a demandé la verbalisation systématique des feux rouges brûlés par les conducteurs. La Police municipale, la Police nationale et la BAC montent régulièrement et de façon aléatoire dans les bus afin de vérifier la conduite des chauffeurs. Des opérations de contrôle de vitesse seront également menées.

Cadre de vie

● **Grand Paris**

Le Raincy est intégré au 1^{er} janvier 2016 dans un Etablissement Public Territorial de 385 000 habitants pour 14 communes. Un accord de gouvernance entre les 14 maires permet à chaque ville de garder ses prérogatives durant la période d'installation.

● **Qualité de l'air**

Une régulation des livraisons doit être organisée avec des horaires élargis pour les entreprises qui utilisent des véhicules propres (électriques ou au gaz).

● **Accessibilité et aménagement de la gare**

Le Président de la SNCF, Guillaume PEPY est venu au Raincy ; M. le Maire l'a reçu en Mairie et M. PEPY a fait part d'un certain nombre d'engagements relatifs à la gare et à son accessibilité.

Il y a notamment un problème de courbure et de dénivelé des quais qui, selon les ingénieurs de la SNCF, empêchaient depuis des années tous les travaux d'accessibilité. Nous avons rencontré le directeur des gares Transilien et sous l'impulsion conjointe de la Ville et du PDG de la SNCF, de nouvelles études ont été mises en œuvre et ces travaux sont désormais réalisables. Il faut encore travailler sur leur financement, spécialement sur les subventions extérieures que la Ville pourrait percevoir. D'ici 6 mois sera connue la date de

faisabilité de ces travaux d'accessibilité qui comprendront aussi à terme la pose de 2 ascenseurs.

La gare est un lieu très fréquenté : 14 000 personnes par jour passent à la gare du Raincy.

Le Relay sera déplacé pendant la durée des travaux et deviendra ensuite une « Boutique du quotidien ».

M. le Maire s'est opposé à l'ouverture d'un Mac Donald, proposé par la SNCF, préférant une enseigne Starbucks Coffee avec une image plus familiale et correspondant davantage à la population du Raincy.

Un autre projet pour la gare serait d'y installer un espace de co-working, souhaité par la SNCF, permettant aux usagers de disposer d'un espace de travail.

Concernant la sécurité de la gare, 2 opérations conjointes de la SUGE (police ferroviaire), de la police nationale, de la police municipale et des contrôleurs SNCF ont eu lieu avec contrôles des voyageurs.

● **Loi sur l'accessibilité**

Aucune mesure n'a été prise avant 2014. Des études sont à mener dans de nombreux lieux, il est prévu de rendre accessibles en 2016 l'Hôtel de Ville et le CCAS. Les écoles seront aménagées progressivement. Une trentaine d'abaissements de trottoirs ont été mis en place et désormais ils sont prévus à chaque intervention sur la voirie.

Espaces Verts

● **Fleurissement**

Le fleurissement de la ville s'améliore mais doit continuer à évoluer.

Le Jardin Le Nôtre, devant la bibliothèque permet de partager nos racines et de rappeler l'histoire de notre ville.

● **Parc Maunoury**

Il est essentiel de remettre de l'ordre, notamment en termes de bruit, la nuit. Une nouvelle grille, plus haute, va être installée pour éviter les intrusions. Puis à l'automne une réfection du parc sera entamée pour le reverdir.

● Elagage

L'élagage sur les voies départementales (avenue Thiers, avenue de Livry, avenue de la Résistance) est du ressort du Conseil départemental.

Jean-Michel Genestier est intervenu avant l'été pour demander cet élagage qui n'avait pas été fait l'an dernier mais le Conseil départemental n'a pas réalisé l'ensemble des voies.

La campagne d'élagage sur les voies municipales a été menée durant les mois de janvier et février. Il arrive que des travaux annoncés soient reportés par les entreprises en raison de contraintes techniques ou météorologiques.

Voiries – Assainissement - Propreté

● Allée de la Fontaine

L'allée a été refaite côté Gagny mais pas côté Le Raincy, toutefois il n'est pas possible d'effectuer ces travaux en hiver.

● Egouts

Le curage est organisé deux fois par an mais il est plus ardu dans certaines voies en partie basse de la ville.

● Eclairage

Une étude est menée sur l'ensemble de la ville car l'état de l'éclairage n'est pas satisfaisant dans plusieurs quartiers. La luminescence et la hauteur des candélabres sont à revoir. C'est un projet en cours.

● Arrêt minute de la Poste avenue de la Résistance

Un parking pour 7 à 10 véhicules est à l'étude à l'arrière du Monument aux morts. Le coût estimé est entre 90 000 à 120 000 euros.

● Propreté

M. le Maire souligne le travail d'une équipe spéciale d'employés municipaux tous les samedis et dimanches matins pour collecter des encombrants. Chaque week-end, ce sont près de

4 tonnes par jour qui sont collectées.

Il est rappelé que la collecte des encombrants a lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Un rappel est également fait sur l'importance de la collecte sélective qui peut faire considérablement baisser le montant de la taxe des ordures ménagères.

Il fait savoir qu'à sa demande, 2 opérations ont été menées par la Police Nationale sur les camionnettes qui font le tour de la ville lors de la sortie des encombrants. Plusieurs véhicules ont été pesés et arrêtés.

Une campagne d'affichage pour sensibiliser les Raincéens au respect de la propreté des voies, notamment les propriétaires de chiens a été menée.

L'effacement des tags ne peut être effectué qu'à la demande des propriétaires, les demandes des locataires ne sont prises en compte.

Le ramassage des feuilles à l'automne a été réorganisé avec un lieu de dépôt intermédiaire afin de limiter la perte de temps des allées et venues des véhicules.

Les jours de passage des véhicules de nettoyage sont disponibles auprès des Services techniques municipaux.

Divers

● Personnel municipal

Une nouvelle équipe de cadres a été mise en place pour piloter les agents municipaux. Le Maire souhaite que les agents soient en mesure de prendre des initiatives. Il veut également faire diminuer l'absentéisme.

● Développement de la fibre optique

La Ville est facilitateur du projet porté par un opérateur privé. SFR était le premier opérateur mais n'a pas avancé dans la ville. Depuis quelques mois le projet au Raincy a été repris par Orange et la fibre devrait être déployée d'ici 2020.

● Autolib

Le coût d'une station est de 60 000 euros sans compter l'entretien annuel, une station commune Villemomble-Le Raincy pourrait être une solution.

● Installation de bornes électriques

Des discussions sont en cours avec l'ADEME pour

offrir un accès simplifié aux Raincéens.

● Fiscalité locale

Le projet de réforme des valeurs locatives servant d'assises aux taxes directes locales est évoqué. La Ville suivra avec attention ce dossier, qui ne devrait pas se concrétiser avant 2018.

● Rénovation du Centre Culturel Thierry Le Luron

Le projet à l'étude s'oriente vers un site unique de la culture sur le lieu actuel du CCTL.

● Petite enfance

La Ville ne prévoit pas d'augmenter le nombre de places en crèches pour des raisons financières. Une intervention est prévue auprès des assistantes maternelles afin de les inciter à proposer des horaires plus souples pour éviter les gardes relais. La Ville va également attirer leur attention sur la hausse des tarifs pratiqués qui découragent de nombreuses familles.